



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES · DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Voter en ligne au MINARM et dans les EPA, pas à pas

Le guide simple pour préparer et réussir son vote électronique.

DÈS LE 3 NOVEMBRE

① Mon identifiant

Je reçois le lien sur ma messagerie pro et je crée mon mot de passe sur le site Docaposte.

DÈS LE 17 NOVEMBRE

② Mon code de vote

Je le récupère dans mon espace ENSAP.

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

③ Je vote

Je me connecte et je vote CGT à chaque scrutin.

72

listes CGT déposées

Récupérer le 3^e siège au CSAM

l'objectif, pour peser davantage face à l'administration

1 vote

à chaque scrutin : 3 ou 4 selon votre profil

AVANT TOUT

Est-ce que je peux voter ?

Environ 68 000 agents du ministère et de ses établissements publics administratifs (EPA) sont appelés à voter.

CONDITION D'ANCIENNETÉ

Être en poste au ministère ou dans l'un de ses EPA depuis **plus de 6 mois** à la date du scrutin.

STATUTS CONCERNÉS

- Fonctionnaires (titulaires, stagiaires)
- Ouvriers de l'État
- Agents contractuels
- Apprentis

Vous votez aussi si vous êtes **en congé maladie ordinaire** ou **suspendu à titre conservatoire**.

Le calendrier

DATE	ÉTAPE	DÉTAIL
23/10/2026	Début de la campagne	Affichage, déploiement, diffusion, AG
27/10/2026	Tirage au sort	9h30 à 10h30
03/11/2026	Ouverture du portail électeur	Affichage des listes par l'administration · réception des codes d'accès sur la messagerie pro
Dès le 06/11/2026	Portail électeur	Consultation des listes, des candidats et des professions de foi
17/11/2026	Portail électeur	Réception du code de vote sur ENSAP
02/12/2026	Fin de la campagne	À minuit
02/12/2026	Scellement des urnes	8h45 à 12h30
03/12/2026	Ouverture du vote	Cérémonie de 8h30 à 12h00
10/12/2026	Clôture · descellement des urnes	15h à 17h30

ÉTAPE ① · À PARTIR DU 3 NOVEMBRE

Je récupère mon identifiant

Objectif : avoir un identifiant et un mot de passe qui fonctionnent avant l'ouverture du vote.

1

J'ouvre ma messagerie professionnelle

Je reçois un e-mail contenant le **lien vers la plateforme de vote** et mon **identifiant**.

2

Je transfère le lien si besoin

Si mon poste pro n'a pas d'accès internet (ISPT), je transfère le lien vers un ordinateur connecté à internet ou vers mon téléphone portable.

3

Je crée mon mot de passe

À la première connexion, un lien m'est envoyé sur ma messagerie pro pour créer mon mot de passe.

4

Je garde mon mot de passe

Je le mémorise : il me servira pendant toute la période de vote, jusqu'au 10 décembre.

ÉTAPE ② · À PARTIR DU 17 NOVEMBRE

Je récupère mon code de vote

Le code de vote est différent du mot de passe : il sert à valider le vote.

1

Je me connecte à l'ENSAP

Mon espace numérique sécurisé d'agent public (ensap.gouv.fr).

2

J'ouvre le document « code de vote »

Un fichier spécifique y est déposé à mon nom.

3

Je note mon code de vote

Je le conserve jusqu'au moment de voter.

ÉTAPE ③ · DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

Je vote

Il me faut : mon identifiant, mon mot de passe et mon code de vote.

1

Je me connecte à la plateforme

Avec mon identifiant et le mot de passe que j'ai créé.

2

Je saisis mon code de vote

Celui récupéré sur l'ENSAP, pour accéder au vote.

3

Je vote CGT à chaque scrutin

Selon mon profil, j'ai **3 ou 4 scrutins** : je vote CGT à chacun d'eux.

Ma check-list

- ☐ J'ai reçu le lien et mon identifiant sur ma messagerie pro — dès le 3/11
- ☐ J'ai créé et noté mon mot de passe
- ☐ J'ai récupéré mon code de vote sur l'ENSAP — dès le 17/11
- ☐ J'ai voté CGT à tous mes scrutins — du 3 au 10/12



Un problème pour voter ?

Contactez vos représentants syndicaux ou écrivez à

Elections2026@fnte.fr